

FEDERATION FRANCAISE DE PETANQUE ET JEU PROVENCAL

13 Rue Trigance, 13002 MARSEILLE

Tél : 04 91 14 05 80

Fax : 04 91 91 96 89

Email : ffpjp.siege@petanque.fr



CONSEIL

NATIONAL

Réunion des 16 et 17 février 2013

(Ces réunions se sont tenues le samedi de 16h30 à 19h00 et le dimanche de 08h30 à 12h00 à Rennes)

Etaient présents : M. **CANTARUTTI**, Président de la FFPJP et l'ensemble des membres du Comité Directeur.

Mme et MM. les Présidents de Ligue ou Suppléants : **MM. SERALINE** (Antilles-Guyane), **KURTZ** (Alsace), **DURANTON** (Auvergne), **TASTET** (Aquitaine), **VENON** (Bretagne), **CHAPPE** (Centre), **BRUNIN** (Champagne-Ardenne), **MARAUX** (Franche-Comté), **DEBONNAIRE** (Hauts-de-France), **MACAIRE** (Ile-de-France), **VALERO** (Languedoc-Roussillon), **FORETNEGRE** (Limousin), **Mme SCHMITT** (Lorraine), **MM. LEBOT** (S/ Midi-Pyrénées), **MIARD** (Basse-Normandie), **BREANT** (Haute-Normandie), **BRUAND** (Pays de la Loire), **DANHIEZ** (Picardie), **GERONIMO** (Poitou-Charentes), **Mme COSTE** (PACA), **M. CARTIER** (Rhône-Alpes).

Absents excusés : Ligue de Bourgogne
: Ligue de Corse

Y assistaient : M. **GRANDE** Directeur Administratif,
M. **PERONNET** Directeur Technique National
Mme **MAILLET** Conseillère Technique Nationale

I. OUVERTURE PAR LE PRESIDENT :

Ayant de nouveaux Présidents de Ligue, LE PRESIDENT, Alain CANTARUTTI, demande à ce qu'ils se présentent individuellement ainsi que tous les membres du Comité Directeur.

LE PRESIDENT s'est entretenu avec les Présidents de Ligues au début de la réunion du Conseil des Ligues :

Bienvenue au Conseil des Ligues 2013 – 2016. Tout d'abord, je suis très heureux de voir le nombre des Présidentes de Ligue augmenter de 100 %. Je salue l'arrivée dans ce Conseil de Mme Karine SCHMITT, Présidente de la Ligue de Lorraine et la reconduction de l'emblématique Présidente de la Ligue P.A.C.A. Lucette COSTE. Quant aux Messieurs, je vous souhaite, également la bienvenue aux nouveaux, croyez que c'est une joie pour moi de vous accueillir dans ce Conseil que vous soyez Président en titre ou suppléant.

Vous les anciens, je ne parle pas d'âge, mais de temps de présence dans cette assemblée, je suis très heureux de vous retrouver sincèrement.

Avant d'aller plus loin dans mon propos, je veux dire à ceux qui ont souhaité passer la main qu'ils ont œuvré en leur âme et conscience en offrant leur temps libre et leur passion et qu'il font partie intégrante de l'histoire de nos sports, je les en félicite, je les en remercie et les honore. Quant à ceux qui n'ont pas obtenu les suffrages nécessaires pour un nouveau mandat, ils ont ma gratitude pour leurs actions car les raisons d'un échec sont nombreuses et variées.

Le travail ne va pas manquer durant ce mandat que je souhaite serein et calme, ingrédients obligatoires pour un travail de progrès et pour l'avenir de nos sports. D'ailleurs, votre rôle peut-être important puisque l'essence même du mot conseil le dit elle-même, assemblée chargée de donner un avis et de statuer dans un domaine donné : porter la voix de vos Départements, de tous les départements de votre Ligue, pas votre propre voix ni votre sentiment, un Conseil est aussi une suggestion, une proposition, une aide, un avis, une consultation. En aucun cas, cette assemblée n'est un organe de contrôle, en aucun cas un état dans l'Etat, en aucun cas un contre pouvoir. Nous devons travailler de concert, vous êtes également les relais de la F.F.P.J.P. vers les départements composant vos ligues et vous devez veiller à l'application des règles et des diverses mesures mises en place par la F.F.P.J.P. même en cas d'opposition personnelle.

Vous allez élire deux représentants du Conseil des Ligues auprès du Comité Directeur en remplacement de Messieurs CHEVALIER et DELCHET, maintenant élus au Comité Directeur. Ces deux personnes devront participer à toutes nos réunions avec voix consultative et doivent être des Présidents de Ligue en titre.

Vous avez certainement vu que la structuration de la Fédération se composait maintenant en deux pôles de compétences, l'un administratif, l'autre sportif.

C'est une nouvelle structuration de fonctionnement qui est ainsi créée pour mieux gérer et faire avancer nos sports en efficacité, en crédibilité et en notoriété.

Vous devez vous pencher très rapidement sur :

- Le développement de la pratique chez les jeunes : initiations en milieu scolaire ou périscolaire par le biais de l'U.S.E.P. (Mme COSTE qui a mené depuis plus d'un an une démarche dans ce sens sera responsable de l'animation USEP sur le territoire national) mais également par le biais de la reconnaissance et de la labellisation des écoles de pétanque – l'aide apportée en matériel pour le milieu scolaire – l'aide aux éducateurs et initiateurs. Par toutes les portes d'entrées dans le monde des jeunes. Je sais que sur ce domaine des jeunes la démarche est longue car différente d'approche suivant les zones géographiques et suivant les types de Comités et de milieu scolaire. Donc, ce n'est pas d'une baguette magique que je vous demande de vous doter mais d'un vrai dévouement et d'une vraie croyance dans l'effort à long terme. Déjà faire prendre conscience aux parents et aux jeunes d'une image différente que celle qui nous colle à la peau, image d'Epinal et un premier pas important est fait.
- L'évolution des Championnats par clubs surtout chez les jeunes, les féminines afin que toutes et tous puissent avoir ces compétitions qui semblent être bien vécues et obtenir un franc succès là où elles sont déjà en cours.
- Mise en place des Championnats de Ligues au moins Triplettes le même week-end partout sur le territoire. Une première tentative a été faite avec un succès moyen durant le dernier mandat et a semblé se liquéfier en avançant dans le temps devant le poids de la tradition. Sur ce mandat, si vous n'y parvenez pas, la F.F.P.J.P. donnera une date point.
- Mise en place d'un Championnat de France de tir de précision sous une formule autre que celle classique de 128 tireurs (1 par CD et 1 par Ligue). Une formule qui part des clubs et qui arrive aux 16 meilleurs tireurs de France en passant par des stades Comités et Zones (8).
- Mise en place pour 2014 d'un Championnat de France Tête à Tête Féminin afin que ces dames aient le pendant, si vous me permettez cette expression osée, que les hommes sur tous les Championnats de France.
- Possibilité pour 2014, de ramener le Championnat de France Triplettes seniors à 256 et de le séparer du Championnat de France Promotion, lui porté à 128.

Les finances devenant de plus en plus conformes à nos désirs, nous subventionnerons mieux les championnats par clubs et la coupe de France. Ceci n'empêche pas que les clubs doivent se structurer toujours plus et chercher eux-mêmes leurs propres partenaires.

Nous tendrons à une professionnalisation de cadres afin de pouvoir vous accompagner ou vous permettre de travailler dans vos zones ou régions.

Nous allons étudier un nouveau calendrier des Championnats de France afin de permettre plus de souplesse sur les 6 premiers mois de la saison. Je connais la difficulté à cause des traditions, des conditions météo et des géographies disparates sur tout le territoire.

Ensuite vous avez tout loisir de proposer, de réfléchir à des actions en faveur des licenciés. Une nouvelle Commission d'étude de la licence sera mise en place ce week-end.

Il faudra penser, sur ce sujet, à ne pas diviser car ceux qui ont fait des licences à deux voire à plusieurs vitesses ont continué à perdre de licences, la vraie raison n'étant toujours pas complètement là. Car les vitesses ou les forces de licences ne doivent pas non plus pénaliser le reste de l'activité. La plus grande prudence est de mise.

L'amélioration et le reformatage de la catégorisation. Vaste sujet car le territoire est excessivement disparate en terme de compétitions promotion. Le sujet sera traité avant juillet pour une mise en place dès 2014. Vous faites complètement partie du débat.

Vous faites partie en première ligne de la reconquête du nombre de licenciés, nous sommes tous concernés. Vous êtes nos représentants vers les Comités et clubs. La liste des chantiers n'est pas exhaustive car elle prendrait trop de temps et je préfère vous laisser travailler. Je vous laisse un organigramme avec les Commissions prévues et dans lesquelles vous êtes les bienvenus.

Je suis sûr que nous allons faire du bon travail ensemble. J'ai confiance en vous comme les comités nous ont donné leur confiance à mes camarades et à moi-même au Congrès de Montauban. Ceci je ne le considère pas comme un blanc-seing mais comme une reconnaissance du travail effectué et surtout comme une demande de continuité à travailler dans le calme et la sérénité pour le développement, la reconnaissance et la notoriété de nos sports.

Une petite dernière recommandation, lorsque vous proposez quelque chose faite en sorte que se soit applicable sur tout le territoire pas seulement chez celles ou ceux qui parlent le plus fort ou chez ceux qui sont les plus forts. Nous travaillons pour tous les licenciés français qu'ils soient du Centre, du Nord, du Sud, le l'Est ou de l'Ouest. Mettez de côté les chasses aux sorcières ou les rancœurs tenaces, elles n'ont aucune chance et surtout prenez du recul.

Concernant le retard récurrent des licences fin janvier, début février du fait de Paragon, nous avons encore écrit à cette société cette année pour leur signaler ce dysfonctionnement. Ceci n'est le fait que de l'entreprise Paragon qui fabrique les licences et qui se trouve à cette époque de l'année avec un pic de fabrication et qui ne mettra pas une nouvelle machine au surcoût énorme en service pour un espace-temps de 3 semaines environ. J'entends encore dire de ça et là qu'en fait c'est parce la Fédération n'a pas d'argent et qu'elle n'a pas payé. Les idiots qui balancent cela ne le font que par but de désordre, de discrédit, qu'ils sachent que je les méprise. J'ai déjà trop parlé d'eux !

II. COMPTE-RENDU DE LA REUNION DES PRESIDENTS DE LIGUE :

➤ Organigramme du Conseil des Ligues :

Présidence : Mme Lucette COSTE - Suppléante : Mme Karine SCHMITT

Représentants des Ligues au Comité Directeur :

MM. Daniel BRUAND, Délégué rapporteur et Daniel MIARD – Suppléant : M. Alain VALERO

➤ Discipline

Les Ligues sont favorables au programme de formation sur l'ensemble des procédures disciplinaires, d'une part, pour rappeler aux membres des Commissions régionales et départementales les points importants permettant de réaliser, dans le respect des règles, une procédure efficace et d'autre part, former les nouveaux élus de cette mandature.

➤ Réunion des Présidents de Ligue

Les 2 réunions annuelles étant très espacées, il serait souhaitable, qu'une réunion intermédiaire puisse avoir lieu, lors d'un Championnat de France, par exemple. Cette formule éviterait une trop longue coupure pendant laquelle chacun s'adonne à ces tâches locales et se déconnecte très naturellement des préoccupations collectives régionales. En assurant un travail suivi, il serait sans doute plus facile de réaliser nos objectifs. En conséquence, l'ensemble des intervenants serait favorable qu'une réunion soit programmée à SASSENAGE (38) le 22 juin, lors du championnat de France de 9 h à 13 h.

Réponse Comité Directeur : La prise en charge de frais sera envisagée lors de la prochaine réunion d'avril.

➤ Catégorisation

La nouvelle catégorisation fera l'objet d'une enquête auprès des Comités Départementaux afin de collecter des informations permettant de répondre au mieux aux attentes et ne pas être comme trop souvent, obligé de revenir à chaque instant sur des décisions appliquées sans concertation.

Les critères de catégorisation méritent également que nous y réfléchissions et plus particulièrement sur les types de compétitions et les niveaux de celles-ci. Les résultats de cette enquête pourraient permettre de faire une proposition en Juin.

Réponse Comité Directeur : un groupe de travail a été mis en place afin de faire des propositions sur ce sujet avant la fin de l'année.

L'ensemble des Président(e)s de Ligue proposent au Comité Directeur qu'une décision et qu'un nouveau texte sur la catégorisation soit mis en place à effet du 1^{er} janvier 2015 afin que l'étude et le texte soit réfléchi et parfaitement applicable.

➤ **Licences**

La priorité étant de reconquérir les parts d'effectifs perdus, il faut absolument s'interroger sur les différentes manières qui permettront d'inverser la courbe dans un premier temps et ensuite retrouver un niveau dont nous nous sommes inexorablement éloignés.

Il convient donc de bien analyser les causes de ce problème afin de pouvoir ensuite, y apporter des solutions adaptées et ne pas sombrer dans la fatalité, en réunissant les idées de chacun, mais également en prenant connaissance des méthodes utilisées par les Ligues qui progressent actuellement.

Les licences ayant des tarifs différents ne semblent pas convaincre la majorité des Ligues, sauf sur des opérations ponctuelles locales (sport en famille, parrainage, actions jeunes, etc...).

Un travail important reste à effectuer sur l'image que nous voulons donner de notre discipline.

En règle générale, nous ne savons pas nous valoriser au regard de l'extérieur, nous vendre près des collectivités, administrations et médias. Autant de points, qu'il faudra étudier en commun, en nous inspirant des méthodes qui rencontrent un certain succès dans les ligues qui ont travaillé le sujet.

Réponse Comité Directeur : un groupe de travail a été mis en place afin de faire des propositions sur ce sujet avant la fin de l'année.

➤ **Championnats des Clubs par équipes féminines**

Les Comités Départementaux ayant pris pour certains un retard sensible, les Ligues par voies de conséquence, enregistrent les mêmes effets et ne sont pas préparées actuellement à cette compétition.

Il est nécessaire que chacun prenne le temps d'installer ces épreuves et il n'est pas souhaitable de provoquer la précipitation.

De même que pour les jeunes, les organisations vont se mettre en place progressivement.

Nous ne devons pas oublier, que ces Championnats ont un coût et que les clubs doivent s'organiser en conséquence.

Un recensement du nombre d'équipes doit être effectué afin d'avoir un suivi précis des participants concernés et à tous les niveaux.

Réponse Comité Directeur : L'objectif est d'atteindre 32 équipes en 2015 sans descentes afin de permettre de développer la pratique régulière et d'augmenter les effectifs.

➤ **Championnats de France**

La modification proposée concernant le nombre d'équipes triplètes permettra t'elle d'organiser ces championnats sur un même lieu ?

La réduction du nombre d'équipes avait été décidée par souci d'économie, les coûts supplémentaires que les Comités et les Ligues devront subir seront sensiblement en augmentation.

Le Championnat Tête à Tête féminin peut correspondre à l'attente de certain, mais mérite que nous y réfléchissions avec nos Comités. Actuellement, seulement 7 Ligues organisent ce type de compétition.

Ces deux points feront l'objet d'un sondage auprès des Comités afin de bien mesurer l'attente de nos licenciés.

Réponse Comité Directeur :

Le Comité Directeur s'est positionné sur des Championnats de France Triplètes et Promotions sur des sites différents.

Par ailleurs, le Championnat Tête à Tête féminin pourrait être mis en place dès 2014 à 128 joueuses. Le Comité Directeur attendra le retour de l'enquête pour prendre une décision.

➤ **Jeunes – Ecoles de Pétanque – USEP:**

Le recensement des écoles de Pétanque devrait permettre d'établir une base de travail pour les 4 ans qui viennent, sous réserve que les structures d'accueil soient en rapport avec les besoins. L'USEP étant une aide importante pour intégrer le monde scolaire où nous avons rarement accès.

Ces actions sont vitales pour assurer l'avenir de notre discipline, pour l'image du sport Pétanque et sa valorisation. Le but étant d'obtenir une meilleure reconnaissance du milieu éducatif.

III. SUJETS DEBATTUS PAR LE COMITE DIRECTEUR

LE PRESIDENT indique que, outre les questions qui ont été abordées au fil des débats, le Comité Directeur a traité les sujets suivants sur lesquels il donne les informations nécessaires.

A) **CHAMPIONNATS DE FRANCE:** (Voir VII du CR du Comité Directeur)

B) **COUPE DE FRANCE DES CLUBS :** (Voir XV du CR du Comité Directeur)

C) **CONGRES :** (Voir VI du CR du Comité Directeur)

D) **DISCIPLINE :** (Voir V du CR du Comité Directeur)

E) **ARBITRAGE :** (Voir XI du CR du Comité Directeur)

F) **CNC :** (Voir XIV du CR du Comité Directeur)

G) **NATIONAUX :** (Voir XIII du CR du Comité Directeur)

Il est rappelé que les Comités et Ligues doivent envoyer leurs propositions de délégation au siège dans les meilleurs délais.

H) **EQUIPEMENTS SPORTIFS :** (Voir XII du CR du Comité Directeur)

I) **D.T.N :** (Voir X du CR du Comité Directeur)

Courant 2013, une convention quadriennale sera réalisée. Un projet sportif fédéral sera ainsi rédigé avec des indicateurs précis au vu des orientations souhaitées par le Ministère pour les Fédérations sportives.

IV. DIVERS :

➤ **Rappel règles de fonctionnement :**

Sauf conditions particulières pour certains déplacements, les billets de transport sont gérés par le personnel de la Fédération. Les réservations doivent être prévues suffisamment (J-30 au minimum).

Le covoiturage est fortement recommandé pour les déplacements en voiture.

En cas de location de véhicule, s'adresser au siège afin de réserver chez Europcar et bénéficier de tarifs privilégiés.

Le forfait maximum pour les déplacements en véhicule personnel est fixé à 400 euros+ péages.

➤ **SAOS PROMO PETANQUE :**

A été lancé plusieurs demandes auprès de divers fournisseurs afin de changer les supports de licences plastiques afin qu'ils soient plus rigides.

Le Conseil d'Administration sera réuni afin d'entériner l'achat d'un nouveau car-podium.

➤ Stagiaire :

Il a été proposé de signer une convention de stage avec un étudiant afin de réaliser une analyse financière et des tableaux de bord des comptes de la Fédération, des Ligues voire des Comités. Le Comité Directeur étudiera cela lors de sa prochaine réunion.

➤ Frais Bénévoles :

Les bénévoles peuvent être amenés à engager des frais sur leurs propres deniers pour le compte de l'association.

Le bénévole ayant supporté une dépense pour le compte de l'association (exemples : transports et déplacements, etc.) peut demander à celle-ci le remboursement de ses frais.

Mais, il peut également préférer **en faire un don à l'association et bénéficier ainsi de la réduction d'impôt sur le revenu.**

Deux possibilités de traitement :

1. Remboursement des frais

2. Abandon à l'association : Les bénévoles renoncent à se faire rembourser par l'association (parce qu'elle ne dispose pas de la trésorerie nécessaire par exemple), c'est-à-dire qu'ils abandonnent leur créance sur l'association. Dans ce cas, ils peuvent bénéficier de la réduction d'impôts en faveur des dons (art 200 du code général des impôts –CGI-) ; cet abandon de créance s'assimilant à un don.

<http://vosdroits.service-public.fr/associations/F1132.xhtml>

(La séance est levée à 12 h 00)

La Secrétaire Générale de la F.F.P.J.P.



B. TROUBAT

Le Président de la F.F.P.J.P



A.CANTARUTTI